



La réhabilitation de l'immobilier de loisir dans les stations de montagne

ETUDE ET PUBLICATION

ACTIVITÉS OUTDOOR

MONTAGNE

Date de publication
2019

Format(s) disponible(s)

- La réhabilitation de l'immobilier de loisir dans les stations de montagne - PDF : 0 EUR

Le Conseil Interministériel du Tourisme du 19 janvier 2018 ayant décidé de renforcer l'ingénierie nécessaire à l'émergence de projets touristiques structurants et innovants, notamment dans les territoires de montagne, permettant ainsi d'assurer le renouvellement continu de l'offre, Atout France a pris l'initiative de réactualiser son guide technique ""La réhabilitation de l'immobilier de loisir dans les stations de montagne"" parue en décembre 2015.

Cette nouvelle édition intègre les évolutions juridiques et réglementaires des lois ALUR, NOTRe et de l'acte 2 de la loi Montagne. Il est destiné aux élus et aux techniciens en charge de piloter des processus de développement facilitant la réhabilitation et la remise en tourisme de l'immobilier de loisir des stations de montagne bien évidemment concernées par le maintien de la diversification des hébergements marchands, l'adaptation de l'offre hôtelière, la réhabilitation et la remise en tourisme de l'immobilier de loisir.

Cet outil pratique doit leur permettre la mise en place de nouvelles dynamiques collectives. Il met l'accent sur la nécessité de structurer une vision stratégique et une méthodologie d'actions à mener. Enfin, il analyse les nouveaux outils juridiques et financiers sur lesquels agir pour maintenir l'attractivité du tourisme en montagne que ce soit en été ou en hiver.